

Le PPRE comme réponse à la difficulté scolaire

Pour qui, comment, ...

Une démarche pour l'analyse des situations puis la conception de réponses individualisées.

Principe général :

A partir du moment où une difficulté est repérée chez un élève, le conseil de cycle adopte une réponse adaptée sur la base d'un PPRE rédigé et contractualisé avec la famille :

- Remédiation sur le temps de classe
- Proposition de participation au dispositif d'aide personnalisée
- Demande de prise en charge RASED
- Proposition de participation aux stages de remise à niveau (CM1, CM2)
- Participation aux dispositifs d'accompagnement éducatif (aide au travail scolaire, Coup de pouce...)

L'étude de cas en conseils de cycle permet une bonne connaissance des élèves en difficulté par l'ensemble de l'équipe des maîtres qui sera nécessaire en cas de décision de redoublement en fin d'année.

NB/ Il n'est plus nécessaire de remplir une fiche de demande d'aide RASED, celle-ci étant remplacée par le PPRE

A/ Repérage de la difficulté dans la classe :

- Appui sur les évaluations diagnostiques et bilan pour les classes de CE1 et CM2
- Appui sur les évaluations de la classe
- Observation de l'enseignant sur l'élève
- Livret scolaire de l'élève des années précédentes
- Cahiers du jour, ...
- Eventuel projet d'aide antérieur de l'élève...

B/ En conseil de cycle, élargi éventuellement au RASED, à la santé scolaire, ...

1/ Etude des cas sur la base des besoins et des points d'appuis repérés par le maître de la classe.

2/ Conception du dispositif de soutien proposé à la famille

- Objectif(s)
- Organisation pratique de l'action :
 - o dans le temps de classe
 - o Aide personnalisée
 - o Demande de prise en charge RASED
 - o Stage de remise à niveau
 - o Aide externe (accompagnement éducatif, Coup de Pouce,...)
- Indicateurs d'évaluation

C/ Régulation des dispositifs d'aide :

Le conseil de cycle se réunit régulièrement pour évaluer et réguler les PPRE de la période précédente :

- Efficacité de l'aide proposée
- Poursuite, arrêt ou modification du dispositif d'aide.

Programme Personnalisé de Réussite Educative				
Nom Prénom de l'élève :			Date de naissance :	
Etablissement :				
Nom de l'enseignant :			Niveau de classe :	
Dates d'examen en conseil de cycle :				
Type(s) d'aide(s) envisagée(s)				
Dans la classe <input type="checkbox"/>	Activités pédagogiques complémentaires <input type="checkbox"/>	RASED <input type="checkbox"/>	Stages CM1/CM2 <input type="checkbox"/>	Accompagnement éducatif... <input type="checkbox"/>
Situation de l'élève				
Points d'appui (<i>ce qu'il sait déjà de cette connaissance ou compétence</i>)		Besoins repérés (<i>ce qu'il lui reste à apprendre pour participer pleinement aux apprentissages de sa classe</i>)		
-	→			
-	→			
-	→			
-	→			
Objectif(s) retenu(s)				
<i>(Voir progressions des programmes pages 31 à 39 du BO n°3 du 19/06/08 et cibler selon les besoins de l'élève)</i>				
-				
-				
Compétence de fin de cycle en référence au socle commun				
<i>(Voir définition des paliers du socle pages 20 et 27 du BO n°3 du 19/06/08)</i>				
-				
-				
Situations d'évaluation proposées en fin de PPRE				
Bilan de fin de PPRE (date)				

Organisation pratique des actions et échéancier

Internes à l'école

Externes à l'école

Réponse du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Suite à des difficultés persistantes, diagnostic complémentaire

- demandé au RASED du secteur
- demandé au médecin scolaire

Point de vue de l'enfant et de sa famille

Signature de l'école

Signature de la famille

Signature de l'élève